



# Ecole Internationale de Formation en Santé

Avenue du 10 octobre X Avenue Tswanaï, B.P: 2448

N'Djamena-Tchad Tél.: +235 62 20 96 16 / 98 47 44 06 / 66 49 73 64 [www.eifs-18.com](http://www.eifs-18.com)

ARRETE N° 589/PR/MSP/SG/DGRP/DRH/SGF/18

ARRETE N° 0087/PR/MESRI/DGM/DGTESRI/DES/2021

ARRETE N° 0438/PT/PMT/MESRSI/SE/SG/DGESRSI/DES/2023

## COMMUNIQUE

Le Directeur Général de l'École Internationale de Formation en Santé (EIFS), **Dr MANIKASSÉ PALOUMA Jean**, porte à la connaissance du public qu'il est ouvert au titre de l'année académique 2025-2026, la seconde promotion de cycle de Master en :

- **Nutrition Humaine et diététique**
- **Sciences Infirmières.**

### 1- Condition d'accès à la formation

La condition d'accès à la formation est la suivantes : être titulaire d'une licence ou diplôme équivalent, avec la mention Assez-bien; au moins.

### 2- Nombre de places

Le nombre de places est de vingt (20) étudiants par filière.

### 3- Dossier de Candidature

Le dossier de candidature comprend :

- Une demande manuscrite d'inscription en Master adressée au Directeur Général de l'EIFS ;
- Un curriculum vitae ;
- 2 photos d'identité ;
- Une copie légalisée du Bac et 1 copie de licence ou diplôme équivalent ;
- Les copies légalisées des relevés des six (6) semestres de la licence ;
- Un projet de Master ;
- Une copie légalisée d'acte de naissance datant de moins de 3 mois ;
- 1 extrait du casier judiciaire datant de moins de 3 mois ;
- Un reçu de dix 10 000 Francs CFA non remboursable comptant pour les frais d'étude de dossier payables à l'Agence comptable de l'EIFS ;
- Une copie légalisée du certificat de nationalité ;
- Une attestation de l'employeur si le candidat est salarié ;
- Certificat médical.

### 4- Réception des dossiers

Du 1er août 2025 au 07 octobre 2025 de 08 heures à 14 heures les dossiers physiques sont reçus à l'EIFS

La publication des résultats de la sélection se fera au plus tard le 10 octobre 2025.

### 5- Procédure de sélection des candidats

La sélection se fera par une commission pédagogique qui étudie les dossiers. La décision d'admission est prononcée par la commission de sélection qui est souveraine. La décision d'admission est proclamée par voie d'affichage à la Direction Générale de l'EIFS.

### 6- Frais d'inscription et de formation

Tout candidat retenu doit s'acquitter des frais d'inscription conformément aux conditions générales d'accès à l'EIFS ainsi que des frais de formation selon le Tableaux suivant :

FRAIS ( Master 1)	Régime Etudiant/RN	Régime particulier/RS
Inscription	<b>250 000</b>	<b>350 000</b>
Formation	<b>500 000</b>	<b>600 000</b>
Total	<b>750 000</b>	<b>950 000</b>

N.B. : Les dossiers incomplets ne seront pas traités.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter les numéros suivants :

(+235) : 62 20 96 16 / 98 47 44 06 / 66 49 73 64 Site web : [www-eifs18.com](http://www-eifs18.com)

### Nos partenaires



Clinique  
Bonne Santé  
de Yaoundé  
(Cameroun)



Clinique  
Internationale

Centre  
Hospitalier Uni-  
versitaire de  
Garoua  
(Cameroun)